# Conclusion

Grâce à ce travail de recherche et à notre entretien avec Anaïs, ses AESH et ses CPE, nous avons pu constater que de nombraux dispositifs pouvaient être mis en place pour favoriser l'inclusion des élèves dyslexiques, aussi bien par les enseignants que par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Les aides apportées doivent être individualisées et adapatées à chaque élève pour pouvoir être efficaces, ce qui représente un réel défi.

D'autant plus que les équipes éducatives observent un manque de moyens : par exemple, les AESH, principaux acteurs de ces accompagnements, ne bénéficient que de soixante heures de formations avant de se retrouver en situation avec les élèves.

Enfin, il semble important de souligner que l'inclusion des élèves dys- au sein d'une classe ordinaire, et plus largement des élèves en situation de handicap, apparait comme une expérience enrichissante bien sûr pour ces élèves mais également pour les personnes qui les entourent.